



CODE DE VIE

POUR LES BÉNÉVOLES DU CAMP DES BOULEAUX

Depuis 50 ans, la mission du Camp des Bouleaux est d'encourager la foi, l'espérance et l'amour en Jésus-Christ par l'enseignement biblique dans un contexte confortable, récréatif et fraternel.

Afin de veiller à ton bien être, ta protection et le respect de tous, le Camp des Bouleaux doit avoir des règles et des consignes.

Respect des autres

- Faire preuve de respect envers tes coéquipiers, tes responsables et les personnes sur le camp (couvre-feu, propriété, activités, vie privée etc.) ;
- Ne pas détruire, endommager ou prendre le matériel du Camp des Bouleaux et d'autrui ;
- Rembourser au Camp des bouleaux ou à tout autre les biens endommagés par lui ou par ses dépendants.
- Demeurer entièrement responsable des allées et venues de ses dépendants
- Établir une communication respectueuse, honnête et employer un langage poli ;
- Favoriser un climat d'appui mutuel et cultiver de bonnes relations les uns avec les autres ;
- Tenir compte des interventions des responsables et agir en conséquence ;
- Participer au maintien de la propreté des lieux ;
- Respecter la faune et la végétation du Camp des Bouleaux et ses environs (feux de camps, propreté etc.);

Respect de soi

- Porter des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées au camp (pas de bikini ou speedo, maillot modeste, pas de camisole spaghetti etc.);
- Interdiction de posséder et de consommer du tabac, de la drogue et de l'alcool ;
- Pour votre sécurité, aucun bénévole ne quittera les lieux du Camp sans en avertir un responsable
- Respect des règles de la plage et des embarcations ;

Respect des normes du travail

- Les bénévoles appliqueront les normes de prévention et de sécurité au travail dans chacun des postes occupés (port de l'équipement de protection, mesures de sécurité etc.) ;
- Les bénévoles suivront les formations requises pour chacun des postes occupés ;
- Les bénévoles s'appliqueront à bien effectuer les tâches demandées dans le respect des horaires, des autres et une bonne collaboration ;
- Les bénévoles respecteront les lieux de travail qui sont des endroits à accès limités à ceux qui y travaillent ;
- Les bénévoles assisteront aux réunions journalières ainsi qu'aux activités organisées pour eux ;

Le refus de toute forme d'abus

- Nous ne tolérons aucune forme de violence ;
- Nous ne tolérons aucune attitude ou tout contact qui pourraient avoir une connotation sexuelle ;
- Nous n'acceptons aucune forme d'intimidation ;
- Nous n'acceptons aucune forme de harcèlement.

Le non-respect des règles de conduite du code de vie entraîne des conséquences et pourrait mener à un renvoi.